



CELE Échanges, Centre pour des environnements
pédagogiques efficaces 2010/14

Reconstruire
pour la communauté
à la Nouvelle Orléans

Steven Bingler

<https://dx.doi.org/10.1787/5km4g20nz8mx-fr>

Reconstruire pour la communauté à la Nouvelle Orléans

Par Steven Bingler, Concordia LLC, États-Unis

Cinq ans après l'ouragan Katrina, la ville de la Nouvelle Orléans a entrepris de mettre en œuvre un plan ambitieux pour la rénovation systémique, la reconstruction des programmes et des infrastructures communautaires. Un montant total de USD 3 milliards a été alloué aux projets de construction publics.

La population étudiante ayant presque été divisée par deux depuis l'ouragan, un plan cadre pour les établissements scolaires récemment finalisé financera la reconstruction de quelques 85 écoles. Au minimum, chacun de ces sites scolaires deviendra un établissement communautaire, avec des gymnases, des auditoriums et des bibliothèques scolaires ouverts à la collectivité le soir et le week-end. De plus, nombre de ces sites scolaires deviendront des centres communautaires, qui abriteront des parcs, des jardins communautaires, des centres dédiés aux parents, des épiceries proposant des produits sains, des marchés de produits locaux et d'autres programmes et installations communautaires.

Le nouveau plan sera également écologiquement et socialement viable. Un site central sera aménagé à proximité de toutes les logements ; dans une ville où 29 % des habitants n'ont pas accès à un moyen de transport privé, détenir une voiture ne sera plus indispensable pour accéder à un réseau de services éducatifs et communautaires. De même pour les chanceux qui disposent d'un moyen de transport privé, cette approche favorise le développement de quartiers plus sains et écologiquement viables que l'on peut parcourir à pied.

Des décisions importantes : la Nouvelle Orléans souhaitait être entendue – et l'a été



Plus de 10 000 citoyens ont participé à l'élaboration du plan pour la reconstruction de la Nouvelle Orléans. Pour soutenir ce processus, un partenariat en évolution réunissant le *Louisiana Public Health Institute*, le *Neighborhoods Partnership Network* (NPN) et le *Concordia LLC* a été formé. Ce partenariat travaille avec l'administration de la ville et les autorités scolaires, les prestataires de services sociaux et les groupes de voisinage, en vue de définir des directives concernant la mise en place d'un réseau, d'examiner les options en matière de gouvernance et de développer des indicateurs communautaires essentiels pour le fonctionnement des nouveaux centres.

LES SIX DOMAINES DE LA VIE COMMUNAUTAIRE QUI PRÉSIDENT À LA PLANIFICATION DU RÉSEAU

Créer un réseau communautaire exige une planification minutieuse autour de divers actifs et besoins, qui sont généralement répartis dans six domaines de la vie communautaire.

Planification du réseau : le tout est plus que la somme des parties



Le premier de ces domaines est le domaine **physique**, qui englobe l'ensemble des ressources bâties et les ressources naturelles de la collectivité : bâtiments, ponts, autoroutes et infrastructures électroniques de communication. Le domaine physique inclut également des ressources naturelles, telles que les parcs et les espaces de loisirs.

Une deuxième catégorie de besoins communautaires entre dans le domaine **culturel**, dans lequel est inclut les programmes et les artefacts touchant aux valeurs individuelles et collectives, notamment la diversité ethnique, religieuse et esthétique.

Le troisième domaine englobe un large éventail de besoins **sociaux**. Cela inclut tous les aspects du bien-être, y compris les programmes liés au service de santé et à la personne.

Un quatrième élément englobe le domaine **économique** qui inclut les programmes, les activités et les initiatives qui permettent de maintenir un équilibre sain entre le capital financier, le capital humain et le capital environnemental.

Un cinquième domaine embrasse l'ensemble des programmes et des services **organisationnels** de la collectivité : des familles aux clubs, en passant par les conseils d'administration et les comités de la ville et du comté, les groupes de pression, ainsi que les partis politiques et les autres entités privés et civiques. Ce domaine inclut également les installations qui sont le siège des délibérations sur les questions touchant à la collectivité et les solutions à mettre en œuvre.

Le sixième domaine du réseau communautaire englobe ses actifs **éducatifs** : petite enfance, primaire, secondaire, établissements universitaires à cycle court, université, éducation des adultes, et programmes et services de formation professionnelle. Tous ces domaines physiques, culturels, sociaux, économiques, organisationnels et éducatifs de la vie communautaire englobent et définissent les systèmes de soutien les plus vitaux de la collectivité.

UN APPEL À LA CONVERGENCE

Il existe aujourd'hui à travers le monde une demande pour de nouveaux moyens de livrer des programmes et des services communautaires efficaces et efficients – et de préférence à moindre coût. L'un des enseignements les plus importants tirés du processus de reconstruction de la Nouvelle Orléans est la nécessité de créer des solutions plus intégrées et systémiques. Cependant, nous ne pouvons attendre que des catastrophes naturelles historiques se produisent pour introduire ce type de changements. Pour mener à bien ce processus de planification et de réforme systémique, nous devrions :

1. Identifier et soutenir la recherche actuelle et appliquer les bonnes pratiques en matière de planification et de conception appliquées aux systèmes. La recherche peut être améliorée par le biais de collaborations innovantes dans diverses disciplines et en utilisant l'ensemble des bases de connaissances disponibles.
2. Développer des outils relationnels avancés facilitant l'analyse et la gestion des interactions de données complexes en vue d'obtenir les effets attendus.
3. Réviser les politiques publiques, afin d'encourager des modèles de planification et de gouvernance mieux coordonnés et fondés sur les principes propres aux systèmes auto-organisés axés sur la collaboration.
4. Encourager les parties prenantes au sein de la communauté à créer, étayer et améliorer constamment les principes et les pratiques de leur engagement. Les animateurs et les médiateurs dotés des compétences et du savoir-faire nécessaires pour faciliter cet aspect critique de la planification peuvent être recrutés dans le secteur en pleine croissance du développement organisationnel.
5. Développer des modèles de financements et financiers mieux coordonnés, favorisant notamment une meilleure harmonisation des ressources publiques, privées et philanthropiques. À la Nouvelle Orléans, par exemple, le *Unified New Orleans Plan* (UNOP) financé par une fondation est un exemple de la manière dont la philanthropie, avec le soutien des responsables gouvernementaux, peut accélérer le processus de planification et faciliter la réalisation des objectifs de l'engagement communautaire.

À l'heure où les collectivités sont toujours aux prises avec les défis posés par des stratégies de planification archaïques, nous découvrons qu'un changement plus radical est nécessaire. Nous ne pouvons plus assumer les coûts sociaux, financiers et environnementaux associés à une planification

des villes, des villages et des quartiers à travers la pensée traditionnelle isolée et peu efficace. Les urbanistes, les architectes, les planificateurs d'équipements éducatifs et les ingénieurs doivent désormais travailler ensemble avec des prestataires de services éducatifs, culturels et sociaux afin d'organiser de façon plus efficace les personnes, les lieux et les programmes qui influent sur la santé et le bien-être de la collectivité. Une approche plus systémique du développement communautaire, une approche mieux coordonnée de la gestion et une approche plus intégrée de la politique publique peuvent considérablement améliorer la rentabilité et la qualité des environnements qui accompagnent la vie de la communauté.

Pour en savoir plus, contacter :

Steven Bingler

Concordia

201 St. Charles Ave., Ste 4318

Nouvelle Orléans, LA 70170

États-Unis

Tel: +1 504 569 1818

sbingler@concordia.com

www.concordia.com

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements de 33 démocraties œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, le Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission des Communautés européennes participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OCDE ou des gouvernements de ses pays membres.

ISSN : **2072-7933**

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : www.oecd.org/editions/corrigenda.

© OCDE 2010

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.